

## Journée du 21 février 2022 :

Sujet : [INTERNET] observations enquête publique carrière "Rocheret" à Parves

et Nattages projet Guinet Derriaz Carrières

Date : Mon, 21 Feb 2022 13:56:24 +0100

De : BEATRICE <beatrice.signorelli1

Pour : [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr)

Copie à : [mairie@parvesetnattages.fr](mailto:mairie@parvesetnattages.fr)

Bonjour Madame, et Monsieur,

Par ce courrier, je voudrais vous faire part de ma grande inquiétude par rapport à ce projet de carrière dans mon village de Parves et Nattages qui sur le plan écologique serait une véritable catastrophe.

J'aimerais sensibiliser votre esprit écologique en vous listant toutes les nuisances et les dégâts irréversibles que ce chantier de 30 ans pourrait générer.

. la Dégradation de la bio diversité suite à la suppression des arbres, arbustes et rochers.

. Déstabilisation des sols à cause de l'enlèvement des rochers, et aussi ruissellement des eaux accentué en cas de fortes pluies sur le village.

. Pollutions : bruit causé par les tirs de mines et le passage des nombreux camions, et poussières occasionnées par ce trafic incessant.

. Insécurité et dégradation des routes : circulation des camions sur des routes étroites, non adapté avec l'infrastructure routière de la commune .

. Insécurité : traversée de camions sur des routes déjà exigües sans protection pour les piétons. Actuellement, difficultés de se croiser en voiture.

. De plus, la centrale photovoltaïque installée juste à côté serait très impactée en terme de poussière et dégradation des panneaux suite aux tirs de mines et risque de nuire à son exploitation et à sa rentabilité

Ce village est jusqu'à maintenant un havre de paix ou il fait bon vivre et ce projet va tout remettre en cause.

Donc en conclusion je suis très hostile à ce projet et donc contre©.

Béatrice SIGNORELLI

Nattages

01300 PARVES et NATTAGES

--- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Réouverture d'une carrière à Parves et Nattages

**Date :** Mon, 21 Feb 2022 22:18:27 +0000

**De :** Bruno Vincent-Genod

**Pour :** [pref-environnement@ain.gouv.fr](mailto:pref-environnement@ain.gouv.fr) <pref-environnement@ain.gouv.fr>

**Copie à :** [mairie@parvesetnattages.fr](mailto:mairie@parvesetnattages.fr) <[mairie@parvesetnattages.fr](mailto:mairie@parvesetnattages.fr)>

Madame la Préfète

Monsieur le commissaire enquêteur  
Mesdames et messieurs,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours, par ce mail, je viens manifester mon opposition à la réouverture d'une carrière sur notre commune.

Habitant à Nattages depuis 23 ans, je pense que nous avons assez donné avec cette activité, compte-tenu d'un passé difficile avec l'exploitant qui a contraint notre ancien maire à se battre en justice pendant des années, pour simplement obtenir d'être payé.

L'exploitation de cette carrière nous a apporté des nuisances sonores, de la poussière produite sans modération, des camions énormes sur cette petite route, des bas côtés abimés, etc..

L'exploitation de cette carrière, ne nous apportera rien de plus, qu'encore plus de camions, encore plus de poussière, encore plus de bruits, à nous les villageois qui préférons nettement l'orientation nouvelle et moderne que nous venons de mettre en place, à savoir la centrale photovoltaïque.

Il est d'ailleurs assez incroyable qu'un tel dossier puisse rencontrer des suspicions d'existence de la part de l'ensemble des services concernés, puisqu'ils ont tous donné leur feu vert pour le photovoltaïque, et parce que les deux activités ne sont pas compatibles si proches géographiquement parlant, l'une de l'autre.

Il ne faut pourtant pas sortir de polytechnique pour le comprendre.

Alors s'il vous plaît ne commettez pas une contradiction aussi flagrante.

Nous n'avons pas besoin de cette activité, et si l'exploitant en avait autant besoin, il n'avait qu'à se manifester plus tôt et surtout se faire apprécier en son temps, des habitants et du conseil municipal.

Il est clair qu'aujourd'hui nous n'avons pas confiance en lui.

Nous ne voulons pas être en danger sur la route 24 fois par jour, c'est-à-dire 3 fois par heure tous les jours, de plus, Il est presque indécent d'imaginer vouloir faire passer autant de camions par le centre de Parves, endroit où deux voitures ne peuvent pas se croiser.

Nous ne voulons pas que notre centrale photovoltaïque devienne inexploitable par renchérissement du coût d'entretien

Nous ne voulons pas que notre petite montagne soit défigurée dans quelques années

Quelle bonne raison reste-t'il pour autoriser l'ouverture de cette carrière dès lors qu'économiquement parlant, écologiquement parlant, socialement parlant, et techniquement parlant, le bon sens en démontre l'inintérêt. C'est une question à laquelle il faudrait répondre si vous émettiez un avis favorable.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer, madame la préfète, monsieur le commissaire enquêteur, mesdames et messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bruno VINCENT-GENOD  
01300 Parves et Nattages